

■ Je suis Kinésithérapeute et Ostéopathe

*« Je suis un professionnel de santé dont l'exercice est réglementé ;
J'ai reçu une formation médicale »*



Je suis **titulaire du diplôme d'Etat** de masseur-kinésithérapeute et du titre d'ostéopathe.

Je suis soumis à la réglementation et à une déontologie professionnelle garante de la **qualité et de la sécurité des soins**.

Je respecte le **secret professionnel** relatif aux informations personnelles médicales et administratives.

Mes compétences en kinésithérapie et en ostéopathie sont mises **à votre service** dans le cadre de votre traitement.

Cette double compétence garantit la meilleure orientation thérapeutique en concertation avec votre médecin.

Je réactualise mes connaissances en participant régulièrement à des formations. Tant en kinésithérapie qu'en ostéopathie je mets en œuvre des pratiques fondées sur les données actuelles de la science.

Information éditée par le Conseil de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes de Paris

Consultez le Code de déontologie des masseurs-kinésithérapeutes sur le site paris.ordremk.fr